

Comprendre le foncier agricole pour s'installer

Objectifs de la formation

Se repérer dans le statut du fermage, la SAFER, les autorisations d'exploiter.
Construire sa stratégie de recherche de foncier et se préparer à la rencontre avec les cédants.

Pré-requis

Porteurs de projet à l'installation agricole de la Loire et des territoires limitrophes

Déroulé

- Identifier les différentes façons d'avoir accès à la terre sans en être propriétaire ou en devenant propriétaire : le statut du fermage, la SAFER, le contrôle des structures, les autorisation d'exploiter, la SAFER
- Bâtir sa stratégie de recherche de foncier (plan d'action)
- Se préparer à la rencontre avec les cédants

Dates, lieux et intervenants

20 févr 2020 Maison des paysans Lieu-dit Le Treuil
09:00 - 17:00 (7hrs) 42330 CHAMBOEUF

05 mars 2020 Maison des paysans Lieu-dit Le Treuil
09:00 - 17:00 (7hrs) 42330 CHAMBOEUF

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 13/02/2020

Tarifs

Prise en charge possible par VIVEA ou Pôle Emploi (à anticiper plusieurs semaines/mois en amont de la formation). En l'absence de prise en charge, une participation personnelle sera demandée. Contactez-nous pour plus d'informations.

Plus de renseignements

Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42
elodie@addear42.fr
ADDEAR Loire
Maison des Paysans
Lieu-dit Le Treuil
42330 CHAMBOEUF
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation :
82420117742
Repas partagé tiré du sac le midi

Audrey Bideau, juriste spécialiste du droit rural au Comité d'Action Juridique Auvergne Rhône-Alpes
Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42

Audrey Bideau, juriste spécialiste du droit rural au Comité d'Action Juridique Auvergne Rhône-Alpes
Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42